



Assemblée des délégués par courrier du 05 septembre 2020

Explications sur les points de l'ordre du jour

Le site web ci-dessous contient toutes les informations nécessaires pour voter. Nous vous demandons d'y récupérer les documents par voie électronique.

<https://www.prorararis.ch/fr/assemblee-delegues-2020-33.html>

1. point de l'ordre du jour : Approbation assemblée des délégués par courrier en raison de la pandémie de Corona

La pandémie du Corona n'est pas encore terminée. Des mesures sont toujours en place pour la limiter. C'est pourquoi nous avons décidé de tenir l'assemblée des délégués en incluant le vote par courrier. Il s'agit bien évidemment d'une mesure exceptionnelle.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez le déroulement écrit de l'Assemblée des délégués, si vous le rejetez ou si vous vous abstenez de voter.

2. point de l'ordre du jour : Élection des scrutateurs

Le bureau est autorisé par le comité à compter les formulaires de vote reçus. Afin de permettre une vérification par les membres, les formulaires de vote seront conservés jusqu'à un mois après la prochaine assemblée générale ordinaire en 2021.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter, que vous acceptez l'élection du bureau comme scrutateur, que vous la refusez ou que vous vous abstenez de voter.

3. point de l'ordre du jour : Approbation de l'ordre du jour

Les membres peuvent adresser des questions et des propositions au comité en utilisant le formulaire de vote. Ces questions ou propositions seront traitées et répondues lors de la prochaine réunion du comité ou soumises à l'assemblée des délégués en 2021.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour décider si vous acceptez l'ordre du jour, le rejetez ou vous abstenez de voter.

4. point de l'ordre du jour : Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 25 mai 2019

Le procès-verbal est disponible sur le site internet (voir le lien en page 1)

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez le procès-verbal, le rejetez ou vous abstenez de voter.



5. point de l'ordre du jour : Démissions et élections au comité / Élection de la présidence et vice-présidents

À l'exception de Reto Weibel, les membres actuels du comité Anne-Françoise Auberson, Dre Therese Stutz-Steiger, Dr. Alfred Wiesbauer, Prof. Sandro Rusconi, Dr. Olivier Menzel, Susanne Fournier (trésorière de ProRaris) et Martin Knoblauch se présentent pour une réélection pour les deux prochaines années.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez la réélection des membres actuels du comité, à l'exception de Reto Weibel, ou si vous les refusez ou vous abstenez de voter.

Reto Weibel est membre du comité de ProRaris depuis mai 2018. Nous le remercions pour son engagement en faveur de ProRaris. Comme candidat de remplacement, le comité propose Stephan Sieber de la CFCH. Ses documents de présentation sont disponibles sur le site internet (voir le lien en page 1).

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez l'élection de Stephan Sieber en tant que membre du comité, si vous la rejetez ou si vous vous abstenez de voter.

Mme Anne-Françoise Auberson se présente pour être réélue à la présidence pour les deux prochaines années.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez la réélection de Mme Auberson à la présidence, si vous vous y opposez ou si vous vous abstenez de voter.

La Dre Therese Stutz Steiger se présente à la réélection en tant que vice-présidente pour les deux prochaines années.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez la réélection de la Dre Therese Stutz Steiger en tant que vice-présidente, la rejeter ou vous abstenez de voter.

Le Dr Alfred Wiesbauer se présente pour être réélu à la vice-présidence pour les deux prochaines années.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez la réélection du Dr Alfred Wiesbauer en tant que vice-président, si vous la rejetez ou si vous vous abstenez de voter.

6. point de l'ordre du jour : Approbation du rapport d'activité 2019

Le rapport annuel informe sur les activités de ProRaris en 2019 et est disponible sur le site internet (voir lien en page 1).

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous êtes d'accord avec le rapport d'activité 2019, le rejeter ou vous abstenez de voter.

7. point de l'ordre du jour : Approbation des Etats financiers audités de l'exercice 2019, rapport de l'organe de révision

Les Etats financiers de l'exercice 2019 et le rapport de l'organe de révision, sont disponibles sur le site internet (voir le lien en page 1).



Quelques informations :

L'année 2019 se termine "presque" en équilibre. Le résultat annuel s'élève à CHF - 2 143.-. C'est particulièrement réjouissant, car nous ne pouvons pas nous attendre à un revenu garanti. Les dépenses sont comparables à celles de l'année précédente.

-> **Nous vous remercions d'utiliser le formulaire de vote** pour décider si vous acceptez les Etats financiers audités de l'exercice 2019 y compris le rapport de l'organe de révision, si vous les rejetez ou si vous vous abstenez de voter.

8. point de l'ordre du jour : Décharge de l'organe de révision

La décharge doit être accordée à l'organe de révision.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez la décharge de l'organe de révision, si vous la rejetez ou si vous vous abstenez de voter.

9. point de l'ordre du jour : Élection de l'organe de révision pour 2020

Le comité propose de réélire l'organe de révision actuel Jean Pfyffer, Pfyffer Finance, 1281 Russin.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez la réélection de Jean Pfyffer, Pfyffer Finance, 1281 Russin comme organe de révision pour 2020, la rejeter ou vous vous abstenez de voter.

10. point de l'ordre du jour : Décharge du comité

La décharge doit être accordée au comité.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez la décharge du conseil, si vous la rejetez ou si vous vous abstenez de voter.

11. point de l'ordre du jour : Approbation ajustement membres sympathisants en deux catégories

Les catégories de membres, y compris la cotisation annuelle, sont disponibles sur le site internet (voir lien page 1). Le financement de base de ProRaris est faible avec les cotisations des membres.

Toutefois, ces derniers ne sont pas augmentés, mais maintenus. Afin d'augmenter éventuellement un peu cette base, le comité a fait la proposition suivante. Les membres sympathisants se divisent en deux catégories. Les individus avec la cotisation annuelle de 200.- comme auparavant et une nouvelle catégorie pour les organisations avec une cotisation annuelle de 1'000.-. Les membres sympathisants sont les personnes physiques ou morales qui ne remplissent pas les conditions pour devenir membres actifs ou membres isolés, mais qui souhaitent s'engager en faveur des buts de ProRaris. Les organisations qui sont déjà membres sympathisants peuvent augmenter volontairement la cotisation annuelle, mais ne sont pas obligées de le faire.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez la nouvelle catégorie de membres sympathisants, y compris la cotisation annuelle, si vous la refusez ou si vous vous abstenez de voter.



12. point de l'ordre du jour : Approbation Budget 2021

Le budget 2021 est disponible sur le site internet (voir le lien en page 1). Il est comparable aux années précédentes. Il convient de noter que les rentrées ne sont pas garanties et que, par conséquent, la planification n'est qu'une estimation des années précédentes.

-> **Veillez utiliser le formulaire de vote** pour voter si vous acceptez le budget 2021, si vous le rejetez ou si vous vous abstenez de voter.

13. point de l'ordre du jour : Proposition des membres

Les propositions officielles ne peuvent être traitées qu'au sein de l'AG 2021. Toutefois, elles seront déjà discutées lors de la prochaine réunion du comité. Il est également possible de formuler une demande générale, que le comité traitera également lors de la prochaine réunion et à laquelle il répondra par écrit.

14. point de l'ordre du jour : Assemblée des délégués 2021

L'Assemblée des délégués devrait avoir lieu le samedi 12 juin 2021 à Berne. Comme les années précédentes, il est prévu de se dérouler l'après-midi, suivi d'un petit apéritif pour un échange commun.

15. point de l'ordre du jour : Journée des maladies rares 2021

La Journée des maladies rares aura lieu le samedi 6 mars 2021 à Zurich. Veuillez réserver la date dès maintenant. Nous vous enverrons de plus amples informations dans les meilleurs délais.